



Attention : Le document ci-dessous permet de prendre connaissance des décisions de la Commission d'Aide et de Contrôle des Clubs Fédéraux de la DNACG.

Ces décisions sont données pour information et ne remplacent en rien la décision motivée qui est notifiée aux clubs par courrier recommandé.

RELEVÉ DE DÉCISIONS N°2

Relevés de décisions - Commission d'Aide et de Contrôle des Clubs Fédéraux

Réunion télématique du 18 au 19 septembre 2024

SAISON 2024/2025

PRÉSENTS

| | | |
|-----------|-------------------|--------|
| Madame | Christine LOMBARD | Membre |
| Messieurs | Philippe MANIEL | Membre |
| | Robert VINCENT | Membre |

EXCUSÉS

| | | |
|-----------|---------------------|-----------|
| Messieurs | Benjamin SCHLICKLIN | Président |
| | Benoît BEZU | Membre |
| | Félix MUTIO | Membre |
| | Thibault PORTALEZ | Membre |

ASSISTE

| | | |
|----------|----------|--|
| Monsieur | Alex DRU | Chargé de missions juridiques et contrôle de gestion des clubs |
|----------|----------|--|



Du 18 au 19 septembre 2024, la Commission d'Aide et de Contrôle des Clubs Fédéraux s'est réunie sur convocation régulière de ses membres par voie télématique.

Elle a analysé la situation financière d'un club évoluant en championnat Elite au cours de la saison 2023/2024.

La Commission a délibéré et pris la décision suivante :

Date de publication : 20/09/2024

ASUL LYON VOLLEY-BALL

- Encadrement de masse salariale au montant proposé pour la saison 2024/2025 ;
- Avertissement ;
- Préconisation.

Benjamin SCHLICKLIN
Président de la CACCF

